



REPUBLIQUE DE GUINEE
BANQUE CENTRALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE
-BCRG-

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS)

PROJET D'APPUI A LA MODERNISATION DU SYSTEME FINANCIER
GUINEEN

1. Le Ministère de l'Economie et des Finances a reçu un don du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers le Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur Financier Guinéen (PAMSF/BAD), piloté par la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG).

Dans cette perspective de modernisation, la BCRG projette d'utiliser une partie de ce don pour financer un Contrat pour le Recrutement d'un Consultant Individuel en vue de l'élaboration de cahiers de charges pour un système de Reporting dans le domaine de la Supervision Bancaire, également destiné à la Supervision des Institutions de Microfinances.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent entre autres les tâches suivantes :
 - *Proposer à la BCRG un meilleur dispositif en termes d'infrastructures et de systèmes d'informations relatifs au reporting des Etablissements de crédits ;*
 - *Rédiger un cahier de charges pour la fourniture des infrastructures ;*
 - *Rédiger un cahier de charge pour l'élaboration d'un système de Reporting pour la Supervision des Etablissements de crédits ;*
 - *Rédiger un document d'appel d'offre pour le choix d'un fournisseur des infrastructures et d'un Cabinet qui va implémenter le système de reporting.*
3. L'équipe Projet invite les Consultants à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (Lettre de motivation, documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).
4. Les critères d'éligibilité, l'établissement des listes restreintes et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » du Groupe de la Banque Africaine de Développement qui sont disponibles sur le site web à l'adresse : <http://www.afdb.org>.
5. Les manifestations d'intérêt doivent être transmises par courrier et par email aux adresses suivantes : nabym.fofana@bcr-guinee.org; ismael.dioubate@bcr-guinee.org

ou au Secrétariat de la Direction de la Politique Monétaire et du Crédit (5^{ème} étage bâtiment principal du siège de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG)). La date limite de dépôt des dossiers est fixée au plus tard le 27 avril 2018 à 17h00.

LA BANQUE CENTRALE